



**PROCÈS-VERBAL DU
COMITÉ D'ADMINISTRATION
DE LA MRC PONTIAC
MINUTES OF THE
ADMINISTRATION COMMITTEE
OF THE MRC PONTIAC**

Procès-verbal de l'assemblée du comité d'administration de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mardi, le 29 novembre 2016 compter de 9h30 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de monsieur Raymond Durocher préfet, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Administration committee of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Tuesday, November 29th 2016 at 9:30 a.m. in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Mr. Raymond Durocher and to which are present:

Préfet monsieur Raymond Durocher
Conseiller monsieur Terry Murdock
Conseiller monsieur Jim Gibson
Conseillère madame Doris Ranger
Conseiller monsieur Alain Gagnon
Conseiller monsieur Pierre Fréchette
Conseillère madame Kim Cartier-Villeneuve
Conseiller monsieur Alain Gagnon
Conseiller monsieur John Armstrong
Conseiller monsieur Gaétan Graveline

Directeur général, monsieur Gabriel Lance
Directeur général adjoint, monsieur Bernard Roy
Comptable, madame Annie Vaillancourt

Directeur du territoire, monsieur Régent Dugas
Communication, madame Danielle Belec
Greffière, madame Nancy Dagenais

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

RESOLUTION

ADM-2016-12-01

Il est proposé par monsieur Raymond Durocher et résolu d'ouvrir la session du comité d'administration à 9h30.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Raymond Durocher and resolved to open the Administration committee meeting at 9h30.

CARRIED

Préfet Durocher souhaite la bienvenue et commence la rencontre du comité d'administration à 9h30.

Warden Durocher welcomes and opens the meeting at 9h30.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | ADOPTION OF THE AGENDA

RESOLUTION

ADM-2016-12-02

Il est proposé par monsieur Don Gagnon et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

It is motioned by Mr. Don Gagnon and unanimously resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

3 ADMINISTRATION

3.1 CESSION DES ACTIFS DE LA SDÉO VERS LES MRC

RESOLUTION

ADM-2016-12-03

ATTENDU QUE la Société de diversification économique de l'Outaouais (SDEO) est une société sans but lucratif constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui a pour objet de contribuer à la diversification économique de l'Outaouais en créant un environnement propre au développement des affaires et de l'entrepreneuriat dans la région administrative de l'Outaouais;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 921-97 du 9 juillet 1997, le Gouvernement du Québec a consenti un prêt de douze millions huit cent mille dollars (12 800 000,00\$) à la SDEO pour lui permettre de réaliser des interventions dans le cadre de son Fonds d'investissement;

ATTENDU QUE la SDEO a effectué de nombreux investissements et a fait des placements divers dans des entreprises de l'outaouais;

ATTENDU QUE la SDEO n'est pas en mesure de rembourser le prêt de douze millions huit cent mille dollars (12 800 000,00) au Gouvernement du Québec et qu'elle n'a plus la capacité financière pour financer ses opérations et qu'elle doit mettre fin à ses activités;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 149-2016 du 9 mars 2016, le Gouvernement du Québec a autorisé le remboursement du prêt de 12 800 000\$ par le transfert des actifs de la SDEO aux Fonds locaux d'investissement des quatre MRC de l'Outaouais et de la Ville de Gatineau;

ATTENDU QUE les parties ont la capacité d'exercer tous les droits requis pour la parfaite exécution de la cession constatée aux présentes;

Il est proposé par monsieur Terry Murdock et résolu de mandater le préfet, monsieur Raymond Durocher, l'autorité de signer le contrat de cession d'actifs SDÉO au nom de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE

WHEREAS the L'Outaouais Economic Diversification Corporation (SDEO) is a not-for-profit corporation incorporated under Part III of the Quebec Companies Act, the purpose of which is to contribute to the economic diversification of the Outaouais region by creating an environment conducive to the development of business and entrepreneurship in the Outaouais administrative region;

WHEREAS by Decree No. 921-97 dated July 9, 1997, the Government of Québec has granted a loan of twelve million eight hundred thousand dollars (\$ 12,800,000.00) to SDEO to enable it to carry out interventions in the framework of its Investment Fund;

WHEREAS SDEO made numerous investments and made various placements in businesses in the Outaouais region;

WHEREAS SDEO is unable to repay the loan of twelve million eight hundred thousand dollars (12,800,000.00) to the Government of Quebec and that it no longer has the financial capacity to finance its operations and that, it must cease its activities;

WHEREAS by Order in Council #149-2016 dated 9 March 2016, the Government of Quebec has authorized the repayment of the loan of \$ 12,800,000 through the transfer of SDEO assets to the Local Investment Funds of the four MRCs in the Outaouais and the City of Gatineau;

WHEREAS the parties have the capacity to exercise all the rights required for the perfect execution of the assignment found herein;

It is proposed by Mr. Terry Murdock and resolved to mandate the Warden, Mr. Raymond Durocher, to sign the contract for the finalizing of SDEO assets on behalf of the MRC Pontiac.

CARRIED

3.2 APPUI - QUÉBEC EN FORME

RESOLUTION

ADM-2016-12-04

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux pour 2016-2017.

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par monsieur Winston Sunstrum et résolu :

De signifier notre appui au Regroupement pour un **Québec en santé**. **Et à cet effet**, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. De **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnement favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des

Québécois et Québécoises :

1. Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme ;
 2. Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre
2. D'investir les revenus dans **la mise en oeuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécoises et Québécois;

pour et au nom de la MRC de Pontiac.

Aucune traduction

It is moved by Mr. Winston Sunstrum that the MRC Pontiac, supports the 'Regroupement pour un Québec en santé'

and to this end, we ask the Government of Quebec:

- Continue and intensify investments in the creation of an environment conducive to healthy lifestyles while promoting the reduction of the consumption of products that harm the health of Quebecers:
 - Increased tobacco tax contributing to the reduction of smoking;
 - By introducing a tax on sweetened beverages contributing to the reduction in sugar consumption
- To invest revenues in the implementation of a concerted, ambitious and mobilizing plan that aims to create environments conducive to the integration of healthy lifestyles in the living environments and the daily life of all Quebecers;

CARRIED

3.3 PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE POUR LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA GARDE ESTIVALE 2017

RESOLUTION

ADM-2016-12-05

CONSIDÉRANT que le programme vise à soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Famille accordera un soutien financier qui ne peut dépasser 15 000\$ par projet et par organisme;

CONSIDÉRANT que le programme municipalités, MRC, et d'autres organisations peuvent bénéficier des sommes allouées au projet;

Il est proposé par monsieur Jim Gibson et résolu de mandater notre directeur général, monsieur Gabriel Lance, de signer la demande de subvention et tous les documents relatif à la demande incluant la convention d'aide financière.

Il est également résolu d'autoriser la responsabilité de suivi à notre coordonnateur en culture, loisirs et sports, monsieur Chakib Ahmimed.

ADOPTÉE

4 FINANCES

INFORMATION

5 TERRITOIRES | TERRITORY

5.1 AMÉNAGEMENT D'UNE PROMENADE RIVERAINE EN BORDURE DE LA ROUTE 148

RESOLUTION

ADM-2016-12-06

Demande d'engagement du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec à respecter et à prendre en compte l'étude d'opportunité portant sur la traversée d'agglomération de Mansfield-et-Pontefract et visant à favoriser la mobilité active sur le corridor routier de la route 148

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a reçu une demande du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec visant à attester, avec le Schéma d'aménagement et de développement, de la conformité du projet d'encochement et de stabilisation du talus de la route 148 sur une distance de 237 mètres (chaînage 11+706 à 11+943) aux abords de la rivière Coulonge à Mansfield-et-Pontefract;

CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement et de développement identifie des corridors d'intérêt esthétique, dont la rivière Coulonge et la route 148;

CONSIDÉRANT QUE les politiques d'aménagement de ces corridors indiquent qu'il est important de valoriser la dimension paysagère et d'augmenter l'attrait visuel le long de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet d'encochement constitue une belle opportunité d'améliorer le site à proximité et ce, dans une perspective globale et intégrée;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'aménagement d'une promenade riveraine favorisera la mobilité active des citoyens ainsi que l'appréciation des paysages et des éléments patrimoniaux du secteur (pont couvert Félix-Gabriel-Marchand et maison George-Bryson);

CONSIDÉRANT QUE le site constitue le point de départ/d'arrivée de la nouvelle route touristique signalisée des Chemins d'eau, homologuée par le ministère du Tourisme du Québec et dont l'inauguration est prévue en mai 2017;

CONSIDÉRANT QU' une promenade riveraine s'inscrit parfaitement dans la thématique principale de cette route tout en contribuant au développement touristique local;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec a en main une étude d'opportunité réalisée par AECOM en 2010 et portant sur la traversée d'agglomération de Mansfield-et-Pontefract au niveau de la route 148;

CONSIDÉRANT QUE cette étude d'opportunité comprend notamment un concept d'aménagement réalisé par la Fondation Rues principales et visant à favoriser la mobilité active et l'embellissement du secteur;

CONSIDÉRANT QUE cette étude d'opportunité présente, au tableau 6.5, 15 lots de travail qui comprennent différents aménagements ainsi que leurs coûts de réalisation;

CONSIDÉRANT QUE le lot de travail n° 2 comprend, outre la réparation du talus de la route 148, l'aménagement d'un parc linéaire le long de la rivière Coulonge (action 2B) et l'implantation d'une piste multifonctionnelle en bordure de la route 148 (action 2C);

CONSIDÉRANT QUE le projet d'enrochement constitue une opportunité de réaliser un accès piétonnier à l'eau de la rivière Coulonge;

CONSIDÉRANT QUE le déplacement de la glissière de sécurité doit prendre en compte le concept d'aménagement retenu pour l'ensemble des actions inscrites dans l'étude d'opportunité;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac est favorable à l'aménagement d'un parc linéaire le long de la rivière Coulonge (action 2B) et l'implantation d'une piste multifonctionnelle en bordure de la route 148 (action 2C);

Il est proposé par monsieur Alain Gagnon et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de s'engager à respecter et à prendre en compte l'étude d'opportunité portant sur la traversée d'agglomération de Mansfield-et-Pontefract et visant à favoriser la mobilité active sur le corridor routier de la route 148.

Il est en outre résolu d'instaurer un comité de travail comprenant différents intervenants provenant à la fois du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec ainsi que du milieu afin de mener à bien la réalisation des actions inscrites dans l'étude d'opportunité portant sur la traversée d'agglomération de Mansfield-et-Pontefract.

Il est en outre résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec d'intégrer un accès piétonnier à l'eau de la rivière Coulonge dans le cadre du projet d'enrochement du talus de la route 148 et de déplacer la glissière de sécurité en prévision des différentes actions

inscrites dans l'étude d'opportunité.

ADOPTÉE

6 CORRESPONDANCE | CORRESPONDENCE

7 DIVERS | MISCELLANEOUS

8 FERMETURE | CLOSING

RESOLUTION

ADM-2016-12-07

Il est proposé par monsieur Terry Murdock et résolu de terminer la rencontre du comité admin à 10h35.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Terry Murdock and resolved to close the meeting of the Administration committee at 10:35 a.m.

CARRIED

Gabriel Lance
Directeur général et secrétaire-trésorier

Raymond Durocher
Préfet